

Sa mort subite nous rappelle qu'en dépit de sa qualité de médecin qui se portait au secours des députés souffrant des maladies auxquelles ils succombent finalement, il ne se rendait peut-être pas compte de son état.

Je désire me joindre au chef de l'opposition pour exprimer au Gouvernement et aux membres du parti auquel appartenait le D^r Blair nos sincères condoléances à l'occasion du deuil qu'ils éprouvent. Le premier ministre a signalé que, si le D^r Blair avait vécu un peu plus longtemps, ses grandes capacités auraient sans doute été reconnues dans une plus grande mesure. Le choc a dû être très grand pour sa famille; en effet, sa femme a été frappée d'une attaque presque immédiatement après. Puis-je exprimer mes condoléances à sa femme et à ses enfants, ainsi que l'espoir que M^{me} Blair s'est remise et que le temps guérira la perte qu'elle a éprouvée à la mort du D^r Blair.

M. Solon E. Low (Peace-River): Monsieur l'Orateur, n'est-ce pas que la Chambre est souvent invitée à interrompre son travail pour rendre hommage à la mémoire d'un député défunt? On a là, ce me semble, un indice du travail épuisant que doivent entreprendre ceux qui veulent se faire élire à la Chambre des communes.

Quelques mois se sont écoulés depuis que nous avons appris la fâcheuse nouvelle du décès du D^r Blair; mais je suis convaincu qu'il faudra bien du temps avant que s'érousse de quelque façon la profonde estime que nous avons pour ses belles qualités. Le D^r Blair était un de ces députés de qui on peut dire à peu près tout le bien possible. Il n'est donc aucunement difficile de rendre hommage à sa mémoire et d'employer franchement les termes les plus élogieux.

Nous sommes d'accord au sujet de tout ce qu'on a déjà dit; mais voici quelque chose que je veux ajouter. A mon avis, le député défunt représentait très bien ses commettants. C'était un bon parlementaire, un ami sincère et précieux et, par-dessus tout, un député toujours aimable, prévenant et très serviable. Au nom du parti que j'ai l'honneur de diriger, j'offre au premier ministre et à son parti nos condoléances pour la grande perte qu'ils ont faite, et, à sa veuve et aux membres de sa famille qu'il laisse après lui, nos très vives condoléances. Nous prions pour que le temps cicatrise leurs blessures et transforme leur douleur en des souvenirs les plus beaux.

M. W. H. McMillan (Welland): Je voudrais rendre hommage à mon ami, feu le député de Lanark. Je l'ai peut-être connu depuis plus longtemps que quiconque d'entre nous. Nous avons ensemble fait nos études médicales à l'université Queen's. Nous avons ensemble reçu nos diplômes. Ensemble nous avons servi outre-mer dans le service de santé de l'Armée canadienne. Ensemble toujours nous avons suivi, à New-York, des études post-universitaires. Nous étions rentés de France à un jour ou deux d'intervalle et c'est au centre de démobilisation, à Kingston, en Ontario, que je l'ai revu. J'en avais profité pour le présenter à une des infirmières de l'unité à laquelle j'étais attaché. M^{lle} Grace Moore, —c'était son nom,—est devenue plus tard M^{me} Blair. A New-York, j'ai remarqué qu'il s'intéressait beaucoup aux deux partis politiques de cette ville et je n'ai pas été surpris de le voir entrer dans la politique à son retour au Canada.

Grand travailleur, député sincère, je suis sûr qu'il a représenté ses commettants avec distinction. Il se préoccupait constamment de la santé des députés. Tel était le sujet même de l'une des dernières conversations que nous avons eues ensemble. Il me semble que le premier ministre (M. Diefenbaker) a dit aujourd'hui qu'il avait eu l'intention de confier un poste élevé à M. Blair, le portefeuille de ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, je suppose. Sans vouloir le moindrement rabaisser le titulaire actuel de cet important portefeuille, qu'on me permette d'exprimer le regret que M. Blair n'ait pas vécu assez pour remplir ces fonctions.

Je désire me joindre aux chefs des divers partis de la Chambre pour faire part de mes condoléances à M^{me} Blair ainsi qu'à sa famille.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône débutera demain et ne comprendra alors que les discours des deux motionnaires. Avec la permission de la Chambre, celle-ci s'ajournera alors jusqu'à mercredi.

(Sur la motion du très honorable M. Diefenbaker, la séance est levée à 4 h. 45 de l'après-midi.)